

Grenoble, le 13 juin 2018

# BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

## session 2018

### RECOMMANDATIONS IMPORTANTES AUX CANDIDATS

Pour les épreuves écrites, le candidat doit **obligatoirement** se munir de sa **convocation** et de sa **carte d'identité** (ou document assimilé : passeport, permis de conduire).

Pour les épreuves orales, en plus des documents ci-dessus, il doit présenter la liste des textes établie et signée par le professeur.

### LIVRETS SCOLAIRES

Les avis pour le baccalauréat sont portés sur le livret scolaire numérique lors du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre. Les élèves de Terminale peuvent consulter leur livret sur l'ENT (rubrique Vie du Lycée/Téléservices, au moyen des codes d'accès « Téléservices » qui leur ont été notifiés) au droit de rectification des données contenues dans le LSN. **Chaque élève majeur (ou leurs représentants légaux) ont le droit de demander la non-transmission du livret scolaire numérique au jury du baccalauréat.** Un formulaire de demande de rectification et de non transmission est disponible dans le téléservice. Ce formulaire doit être transmis avant le *21 juin 2018*.

### RESULTATS A L'ISSUE DU 1er GROUPE D'EPREUVES

Les résultats à l'issue du 1er groupe d'épreuves seront affichés dans les centres de délibérations, au Lycée Les Eaux Claires et sur le site académique ([www.ac-grenoble.fr](http://www.ac-grenoble.fr)) le :

**Vendredi 6 juillet 2018 à 9H**

S	Lycée Du Grésivaudan (Meylan)	ES	Lycée Aristide Bergès
L	Lycée Stendhal Grenoble	STMG	Lycée ITEC Corenc

### CANDIDATS AUTORISES à se présenter aux EPREUVES du 2ème GROUPE

Vendredi 6 juillet à 10H :

**présence obligatoire du candidat** au Lycée les Eaux Claires pour consulter le relevé de notes **et choisir avant midi les épreuves à passer à l'oral du second groupe**

**en aucun cas, les relevés de notes ne pourront être laissés à la disposition des candidats en dehors de la consultation du document.**

**Important : Oraux du second groupe : Mardi 10 juillet et Mercredi 11 juillet 2018 dans les centres de délibération indiqués plus haut. Les candidats seront convoqués sur une de ces deux journées.**

### CANDIDATS ADMIS ou REFUSES A L'ISSUE DU 1<sup>ER</sup> GROUPE D'EPREUVES

- retrait des livrets scolaires et des relevés de notes

- demande de réinscription au LEC pour les candidats refusés

**Vendredi 6 juillet 2018 de 14h00 à 16h00**

Les candidats se présenteront personnellement au lycée Les Eaux Claires (obligatoirement munis d'une pièce d'identité) pour retirer leur livret scolaire et relevé de notes.

Les documents peuvent être remis à un mandataire majeur de votre choix sur la foi d'une procuration écrite, datée, signée et comportant le n° de pièce d'identité du mandataire afin d'attester de son identité. Le mandataire devra se présenter avec sa pièce d'identité et la photocopie de votre carte d'identité.

### CANDIDATS REFUSES A L'ISSUE DES EPREUVES DU SECOND GROUPE

Les élèves du lycée Les Eaux Claires, refusés au Baccalauréat, qui souhaitent redoubler dans l'établissement, doivent se présenter au secrétariat du LEC le **Jeudi 12 juillet 2018 entre 10h et 12h.**